



HAL
open science

L'économie sociale et solidaire : une nouvelle économie morale pour la Tunisie ?

Ester Sigillò, Damiano De Facci

► **To cite this version:**

Ester Sigillò, Damiano De Facci. L'économie sociale et solidaire : une nouvelle économie morale pour la Tunisie ?. L'Année du Maghreb, 2018, 18, pp.51-68. <10.4000/anneemaghreb.3494>. <hal-02132090>

HAL Id: hal-02132090

<https://hal.science/hal-02132090v1>

Submitted on 16 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

L'économie sociale et solidaire : une nouvelle économie morale pour la Tunisie ?

La construction de l'« alternative » à Médenine

The Social and Solidarity Economy: A New Moral Economy for Tunisia? The construction of the « alternative » in Medenine

Ester Sigillò et Damiano De Facci



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/3494>

DOI : 10.4000/anneemaghreb.3494

ISSN : 2109-9405

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 18 juin 2018

Pagination : 51-68

ISBN : 978-2-271-12046-5

ISSN : 1952-8108

Ce document vous est offert par European University Institute



Référence électronique

Ester Sigillò et Damiano De Facci, « L'économie sociale et solidaire : une nouvelle économie morale pour la Tunisie ? », *L'Année du Maghreb* [En ligne], 18 | 2018, mis en ligne le 18 juin 2018, consulté le 27 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/3494> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.3494

Ce document a été généré automatiquement le 27 août 2018.



L'Année du Maghreb est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

L'économie sociale et solidaire : une nouvelle économie morale pour la Tunisie ?

La construction de l'« alternative » à Médenine

The Social and Solidarity Economy: A New Moral Economy for Tunisia? The construction of the « alternative » in Medenine

Ester Sigillò et Damiano De Facci

- 1 Les mouvements de protestation de l'hiver 2010-2011, qui ont conduit à la chute du régime de Ben Ali, ont avancé un certain nombre de revendications socio-économiques autour des questions de l'emploi, du développement et de la justice, notamment portées par les jeunes des régions dites marginalisées de l'intérieur et du Sud, des quartiers défavorisés et de manière générale par les groupes sociaux qui ont été exclus par les politiques de développement économique et social de l'ancien régime (Hibou, 2011 ; Allal, 2011). Ces revendications ont été reprises par les associations qui ont essayé de mettre en place des nouvelles manières de faire le développement, face à l'incapacité de l'État de répondre aux besoins de la population. Dans ce contexte, la « grammaire » de l'économie sociale et solidaire (ESS) se généralise à la fois comme alternative socio-économique aux stratégies de développement de l'État et comme modèle légitime de l'action associative. À partir du cas de la région de Médenine, notre article vise à montrer comment la grammaire de l'ESS, greffée par les acteurs internationaux et élaborée dans l'arène nationale, permet à la fois le déploiement de nouvelles dynamiques hégémoniques et la création de nouveaux réseaux afin de légitimer les stratégies d'insertion des groupes sociaux exclus auparavant.
- 2 Notre analyse sera développée à partir de deux axes principaux : les dynamiques de l'engagement associatif dans le cadre de l'ESS et les représentations mobilisées, les approches retenues et adoptées par les associations en interaction avec les autres acteurs qui composent cette arène, notamment l'administration locale et les bailleurs de fonds internationaux. L'analyse de ces dynamiques est fondée sur des enquêtes empiriques

portant sur les mondes associatifs tunisiens : des terrains de longue durée dans la région de Médenine ont permis des observations approfondies des configurations associatives locales¹. Des enquêtes spécifiques se sont focalisées sur les lieux et les acteurs de la production d'idées et de connaissances sur l'ESS en Tunisie. Nous avons procédé par entretiens semi-directifs auprès des responsables des associations et par observations participantes lors des activités organisées par les associations et les événements où elles sont invitées, comme les séminaires et les formations organisés par les bailleurs de fonds. Le matériel produit directement par les associations, comme brochures, rapports, etc., a également été pris en compte dans l'analyse. De plus, les enquêtes se sont élargies aux représentants de l'administration déconcentrée et des collectivités locales qui interagissent avec le milieu associatif et aux représentants locaux des bailleurs de fonds internationaux qui sont actifs dans l'arène nationale et dans l'arène locale, notamment dans le gouvernorat de Médenine.

L'économie sociale et solidaire : vers la reconfiguration d'un pacte moral ?

- 3 L'État indépendant a mené à plusieurs reprises une politique d'impulsion de structures d'économie sociale à visée d'intégration sociale. Schématiquement, on peut distinguer deux phases principales avant 2011 : la politique coopérativiste des années 1960 et la politique de libéralisation entamée à la fin des années 1980. La politique coopérativiste, qui s'inscrivait au sein d'une planification globale du développement d'inspiration socialiste du gouvernement d'Ahmed Ben Salah, a été mise en échec par un mécontentement et des blocages économiques (Ben Romdhane, 2011). En revanche, les politiques de libéralisation menées suite au Plan d'ajustement structurel de 1986 ont entraîné des changements majeurs et durables de l'action publique : le désengagement de l'État de plusieurs secteurs qui lui étaient auparavant dévolus a entraîné l'émergence d'intermédiaires privés et/ou locaux et d'un tissu associatif agissant dans les domaines du social et du développement. Néanmoins, dans la plupart des cas, ces structures intermédiaires et associations interviennent dans un cadre étatique, sans avoir une véritable marge de manœuvre. Le Fond de Solidarité National (FSN) et l'Union Tunisienne de Solidarité Sociale (UTSS), la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) et le réseau d'associations de développement sont autant de structures qui agissent dans le cadre d'une politique étatique volontariste où l'« économie sociale » est définie par l'État lui-même. C'est l'État qui planifie et légitime les politiques de lutte contre la pauvreté et d'intégration des femmes dans le circuit économique, la promotion du micro-crédit et les programmes d'incitation à la création de la micro-entreprise. Ce cadrage étatique correspond à sa politique sociale, à l'engagement social du régime et à la « solidarité instituée par le haut » (Laroussi, 2009)². Ce volontarisme étatique n'a pas empêché les fractures économiques et territoriales, du tissu social tunisien. C'est notamment la fracture entre les régions de l'intérieur du pays et les villes de la côte, qui a nourri le récit de la marginalisation des régions où le mouvement protestataire s'est enclenché, en opposant des régions largement délaissées par l'État aux grands centres industriels et touristiques du pays, (Daoud, 2011).
- 4 Cet ensemble d'initiatives composait de façon différente avec un pouvoir autoritaire, en faisant souvent partie du dispositif de contrôle de la population et de l'appareil de légitimation du régime. Les analyses des transformations des politiques sociales de l'État

et des formes de solidarité sous l'ancien régime montrent des formes d'échange entre sécurité et allégeance (Ben Amor, 2011 ; Laroussi, 2009). D'autres analyses soulignent comment les structures d'économie sociale et les associations impliquées devenaient l'instrument privilégié d'un système clientéliste de distributions d'aides et d'emplois ainsi que d'encadrement de la population. C'était notamment le cas dans les quartiers populaires et les régions « périphériques », où ces interventions faisaient l'objet d'un contrôle direct des cellules du parti RCD³ (Ben Romdhane, 2011). Dans son analyse sur les rouages économiques de l'autoritarisme en Tunisie, Béatrice Hibou (2006) conceptualise ce mode d'exercice du pouvoir comme un « pacte de sécurité » : « à travers lui, l'État tentait de prévenir tout ce qui pouvait être incertitude, risque, danger, et il était en cela légitime parce qu'il répondait à un désir d'État de la part de la population, un désir de protection, de consommation et de modernité » (Hibou, 2011). Le pacte de sécurité est un pacte moral au sein duquel on négocie en permanence le rôle de l'État envers ses sujets, où l'allégeance n'est pas séparable de la demande de justice dans l'exercice de l'autorité, sans que la domination soit le résultat d'une intériorisation inconditionnelle du consentement. En se focalisant sur l'entrecroisement des pratiques socio-économiques et du pouvoir autoritaire, ces recherches démontrent que les dispositifs économiques et l'économie sociale promus par l'État déterminaient et légitimaient l'exclusion économique et sociale de certains segments de la société tunisienne, et notamment des opposants politiques.

- 5 Lorsque les révoltes de l'hiver 2010-2011 éclatent et mènent à la chute du régime de Ben Ali, ce sont les normes qui régissent ce pacte moral qui sont remises en question. En reprenant les analyses d'Edward Thompson, Béatrice Hibou montre que « la révolte n'est pas seulement née des difficultés économiques et des contraintes croissantes pesant sur le pacte de sécurité ; elle n'a pas été une « rébellion du ventre » ; elle a été rendue possible par le sentiment, partagé dans la population, que les normes mêmes de ce pacte n'étaient plus en vigueur, que les principes de la vie en société, les valeurs à la base de la conception validée du bien public n'étaient plus respectés » (Hibou, 2011). Dans un héritage relevant plutôt de l'économie morale de James Scott, Alia Gana montre comment les racines des révoltes puisent dans le décalage entre, d'un côté, le vécu et le sentiment collectif de dépossession et, de l'autre, les politiques de libéralisation et de désengagement de l'État dans le domaine agricole (Gana, 2013). Dans ce cadre, la dimension subjective des protestations et des mobilisations met l'accent sur un historique de résistances en milieu rural face aux politiques libérales de l'État et à la détérioration du niveau de vie qui s'en est suivi.
- 6 L'après 14 janvier 2011 marque l'essor de l'activisme associatif tunisien, notamment avec la création de milliers d'associations à but social et développemental. En reprenant les registres des revendications des mouvements protestataires, ces associations axent leurs projets sur la construction d'une « alternative » au modèle de développement étatique qui avait entraîné les fractures économiques et territoriales. Par ailleurs, notamment sous l'impulsion d'anciens militants du mouvement islamique, de nombreuses associations à référent religieux naissent, dont le travail est axé sur l'intervention socio-économique de bienfaisance et de développement social. L'essor des associations est soutenu par la coopération internationale et par les bailleurs de fonds non gouvernementaux. La Tunisie s'insère dans une économie politique internationale de l'appui aux associations et aux ONG, qui généralise le recours au référentiel de l'ESS. Ainsi, les associations deviennent des acteurs économiques importants sous deux aspects principaux : à la fois en tant que

promotrices d'idées alternatives sur le développement et en tant que nœuds centraux de nouveaux circuits économiques. Alors que l'ESS, comme conception et pratique économiques est diffusée par des acteurs internationaux comme les coopérations italienne et française, elle est appropriée et utilisée par les acteurs sur le terrain : à la fois les opérateurs des organisations internationales elles-mêmes, les agents de l'État et des organisations nationales, et les activistes et les travailleurs des associations locales. Ces acteurs se sont appropriés le discours de l'ESS à la fois comme critique et comme pratique de développement. Le modèle de l'ESS devient une alternative au modèle économique existant, dans le sens d'une économie régie par des normes renouant avec le social. Peut-on voir dans l'adhésion aux principes de l'ESS l'expression d'une revendication « par le bas » de droits socio-économiques mis à mal par la rupture d'un pacte moral ? Faut-il y voir, au contraire, le résultat de l'action d' « entrepreneurs de morale » internationaux qui importent un modèle, et de « courtiers locaux » qui le mettent en œuvre ?

- 7 La littérature sur l'ESS est hétérogène et en expansion. Bernard Eme et Jean-Louis Laville définissent l'économie solidaire selon une approche normative comme « l'ensemble des activités économiques soumis à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux de la solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel » (Eme, Laville, 2006). Cette conception de l'ESS articule le principe de réciprocité, dans un héritage polanyien d'économie sociale, et le principe de l'agir volontaire et démocratique. D'autres approches, plus critiques, mettent en lumière des contradictions internes à l'ESS, notamment ses frontières poreuses avec l'entreprise néolibérale et l'effet d'« enchantement » du travail salarié (Hély, Moulévrier, 2014). Dans notre analyse, les définitions « positives » de l'ESS sont plutôt des discours performatifs à étudier dans le cadre de l'importation, de la circulation et de l'appropriation d'un modèle. En effet, ce n'est pas une doctrine économique qui « doit » être sociale et solidaire (comme certains promoteurs le veulent) ni une économie de solidarité populaire comme le diraient les critiques anti-utilitaristes de la théorie économique standard : l'économie « enchâssée » dans les liens sociaux comme pratique culturelle solidaire normative. Il s'agit, plutôt, d'un ensemble de conduites économiques organisées et « orientées » par des normes, identifiées comme des principes de l'ESS par les acteurs eux-mêmes. L'ESS sera donc considérée comme un ensemble d'interactions, de réseaux de solidarité et de rapports économiques qui s'établissent autour de la référence à l'ESS. L'ESS est moins une superstructure à dévoiler qu'une grammaire (Frère, 2013) qu'il faut saisir au concret, en explorant en détail les dynamiques qui se mobilisent autour d'elle, ainsi que les enjeux de légitimation des acteurs qu'elle permet.
- 8 Dans ce cadre, pour étudier le réseau de l'ESS en Tunisie, nous avons choisi une entrée par le concept d'économie morale. Comme le précise Edward Thompson, son sens est celui d'une « organisation de la maison, dans laquelle chaque part est reliée au tout et chaque membre reconnaît ses devoirs et ses obligations » (Thompson, 1991). Ainsi, au-delà d'une analyse orientée sur la compréhension de la configuration de l'ESS en tant que système d'acteurs et processus, la catégorie d'économie morale nous permet d'interroger la multiplicité des pratiques sur la base de leurs fondements normatifs et dans leur encastrement social et politique. On ne parle, donc, pas d'une économie « morale » au sens des acteurs eux-mêmes : la « morale » ici ne se réfère pas aux principes de réciprocité et d'agir volontaire et démocratique, mais aux normes, aux justifications, aux obligations qui soutiennent et légitiment des pratiques économiques et des dynamiques d'intégration sociale. Ce qu'on peut comprendre par la notion d'économie morale sont,

donc, les « attentes croisées, indissolublement pragmatiques et normatives, entre dirigés et dirigeants, concernant la juste répartition des richesses, et la responsabilité des dirigeants en matière de subsistance » (Siméant, 2010).

- 9 Le développement de l'ESS dans la Tunisie post-2011 peut être éclairé en prenant en considération à la fois la persistance des logiques de domination et les effets des revendications des mouvements sociaux sur les pratiques associatives. En effet, un lien fort entre ESS et marginalisation socio-politique et régionale s'affirme lorsque les acteurs internationaux nouvellement arrivés en Tunisie entament la diffusion de cette grammaire dans les régions où le sentiment d'exclusion est majeur. L'ESS devient ainsi une plateforme d'activisme local visant à régler à la fois les fractures sociales et territoriales qui ont amené à la révolte et l'exclusion de certains groupes sociaux, notamment les groupes islamistes qui deviennent parmi les acteurs principaux du contexte post-2011. Par conséquent, les pratiques de l'ESS peuvent être considérées à la fois comme la construction d'une « alternative » aux politiques socio-économiques étatiques et comme un espace de participation de groupes sociaux exclus auparavant, dans une logique d'expression de sentiments d'injustice et de protection contre la condition de marginalité. Nous allons maintenant étudier l'énonciation, la signification et la pratique de l'« alternative » mises en avant par les acteurs de l'ESS. L'analyse des discours et des pratiques des différents acteurs engagés dans l'écosystème de l'ESS fait ressortir une pluralité d'interprétations et d'usages sociaux de cette « alternative ».

L'émergence du référentiel de l'ESS dans l'arène nationale

- 10 Le référentiel de l'ESS n'émerge pas tout de suite après le 14 janvier 2011, mais il s'installe progressivement avec l'intensification de l'intervention des bailleurs de fonds internationaux dans le pays : ce sont surtout des organisations multilatérales, gouvernementales et non-gouvernementales qui importent des pratiques d'ESS fondées sur l'idée de l'« alternative » à un modèle de développement préexistant considéré comme non inclusif. L'alternative inclusive met en effet l'accent sur le rôle incontournable de la société civile, qui doit être impliquée dans tout projet de coopération. Les premiers « mots d'ordre » utilisés par les organisations internationales et le gouvernement tunisien sont ceux de l'employabilité, de l'entrepreneuriat et du renforcement de la société civile. Ces termes coexistent avec les orientations plus « solidaires » des associations : développement local, insertion sociale, aide sociale, micro-crédit, etc. Toutefois, cette notion s'articule de façon différente selon les acteurs (internationaux et nationaux) qui la promeuvent. Les acteurs locaux, en particulier, s'approprient le référentiel de l'ESS d'une façon hétérogène selon les différentes stratégies de (ré-)investissement de l'espace public post-révolutionnaire.
- 11 L'ESS devient une thématique partagée par la quasi-totalité des acteurs qui composent le nouvel espace politique, en étant présentée comme panacée aux problèmes socio-économiques du pays. L'un des premiers partis politiques à en parler de façon systématique est Ennahda⁴. Les mots de l'ancien responsable du programme économique du parti sont à ce propos éclairants : « si nous instaurons une complémentarité entre le public et le privé, tout en favorisant progressivement le troisième secteur, celui de l'économie sociale et solidaire, la Tunisie s'en sortira très bien »⁵. D'autres partis

commencent à y travailler plus tard, notamment le Front populaire (FP), poussé par l'initiative de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) à propos d'une loi-cadre de l'ESS. D'après Lotfi Ben Aïssa, cadre du FP et responsable de la proposition de loi de l'UGTT, l'ESS « est une réponse immédiate aux mouvements sociaux, au chômage. L'économie sociale et solidaire peut porter notre PIB à 4% »⁶. L'ESS s'inscrit également dans l'agenda du gouvernement, et notamment dans le plan de développement 2016-2020, en tant que tiers secteur. Comme l'a déclaré l'ancien ministre du développement, de l'investissement et de la coopération Yacine Brahim, en présentant le premier cadrage du Plan, l'ESS « joue un rôle complémentaire aux secteurs public et privé dans la création des richesses sur les plans économique et social, outre son apport dans l'encadrement des activités politique et économique, sociale et culturelle. Elle constitue également une composante essentielle du dialogue social, de la création, de l'enracinement de l'esprit d'initiative chez les promoteurs privés »⁷. Ainsi, une multitude d'acteurs nationaux commence à investir le domaine de l'ESS, dans le cadre d'une reconfiguration des relations de pouvoir après 2011. L'UGTT s'est imposée dans cette arène en tant qu'acteur incontournable chargé de la formulation et de la rédaction de la loi sur l'ESS. Toutefois, l'UGTT n'est pas isolée dans ce processus : plusieurs ministères travaillent également au projet de loi mais de façon autonome, sans une véritable coordination entre les différents acteurs.

- 12 L'année 2012 voit les premières initiatives concrètes qui vont dans le sens d'une légitimation du label de l'ESS. Des acteurs s'approprient le référentiel de l'ESS pour s'inscrire dans le cadre d'un processus de reconfiguration de l'espace public post-autoritaire, en tant qu'agents du changement porteurs de l'alternative démocratique. Tout d'abord, on assiste à la multiplication des organisations à l'échelle nationale. À côté du RTESS⁸ (actif avant la révolution) dont le statut est officialisé en 2012, il s'agit d'organisations à vocation nationale, dont le siège est à Tunis, avec des acronymes tels que RADES⁹, TCSE¹⁰, PLATESS¹¹. Ces collectifs fonctionnent comme des lieux d'élaboration d'idées et de connaissances sur l'ESS et soutiennent la mise en place des programmes à travers des sessions de formations et/ou en encourageant la mise en réseau et la coordination des acteurs impliqués dans les activités d'ESS. Ces organisations fonctionnent aussi comme des plateformes jouant le rôle d'intermédiaires entre les différents acteurs nationaux et la coopération internationale. Ainsi, des experts, des agents de terrain, des coopérants ayant une expérience d'autres pays, des activistes locaux, se rencontrent et échangent leurs visions et leurs expériences. Ces réseaux ne se limitent pas aux acteurs internationaux et aux associations locales, mais ils comprennent des ministères, certains partis politiques, le syndicat UGTT et les universités. Conférences, réunions de conception de projets, ateliers de sensibilisation et de formation : les lieux d'élaboration de connaissances sur l'ESS sont en général les programmes multi-acteurs et les plateformes de discussion inter-acteurs. Saisir ces « forums » d'élaboration de connaissances aide à mettre en lumière la complexité des interactions qui permettent la traduction d'expériences et d'idées différentes quant à la nature et aux objectifs de l'ESS vers une grammaire partagée qui fait l'objet d'une large diffusion depuis 2012.
- 13 RADES est un cas exemplaire de réseau d'associations d'économie sociale. Créé en mai 2012 par d'anciennes associations de microcrédit et des mutuelles qui se sont réinvesties dans la nouvelle situation de pluralisme, il œuvre à la consolidation des structures et des institutions de l'économie sociale en Tunisie après la révolution. De ce fait, il vise l'union

des acteurs de l'économie sociale : associations, mutuelles, coopératives, associations de développement. Ses activités comprennent l'assistance et l'échange d'expériences entre eux, l'accompagnement dans des actions classiques visant la promotion de la femme, de la famille et des personnes âgées, la lutte contre le chômage (notamment dans les régions intérieures du pays), la réalisation d'études dans le domaine de l'économie sociale et l'organisation de séminaires et colloques. D'autres structures trouvent le moteur de leurs actions dans leurs liens internationaux. C'est le cas du RTES, né en 2007, des opportunités fournies par l'agence de coopération espagnole et appropriée par des acteurs locaux, notamment l'Union nationale des Associations Mutuelles (UNAM). Jusqu'en 2011, n'ayant pas d'autorisation du ministère, il n'a qu'une fonction de diffusion et de vulgarisation de la notion d'économie sociale. Suite au 14 janvier, RTES développe un partenariat avec l'ONG italienne GVC¹² pour la promotion de l'économie sociale dans les zones rurales des régions de l'intérieur du pays. Sa vision plutôt pragmatique de l'ESS comme opportunité alternative à l'intervention de l'État et du secteur privé, sur le modèle de la microentreprise, s'hybride avec la conception plus « militante » de l'ONG italienne centrée sur la promotion des coopératives de femmes en milieu rural. En revanche, le TCSE naît de l'expérience de ses promoteurs dans l'organisation transnationale Jeune chambre internationale (JCI), dont il prolonge un programme d'incubateur d'entreprises sociales. Le centre se focalise sur l'« entrepreneuriat social » comme moyen d'innovation, tout en le considérant également comme une opportunité pour ces régions où d'autres modèles économiques ont échoué. PLATESS travaille plutôt en partenariat avec l'agence française Alternative sans frontière, liée aux milieux de l'ESS de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA). Son discours vise à adapter la démarche de l'ESS aux spécificités sociologiques et politiques d'un territoire, pour créer de l'innovation. La plateforme est en première ligne dans la promotion de l'ESS par l'organisation de conférences et de rencontres de sensibilisation, dans la capitale et dans les autres régions. Les conférences sont parmi les premières initiatives organisées pour définir et diffuser l'ESS. PLATESS organise en 2013 et 2014 plusieurs conférences à Tunis, au Kef, à Kasserine. Aux côtés des experts internationaux et des partenaires, y sont invités les représentants des institutions et des organisations tunisiennes et des chercheurs. Dans ce cadre, l'Institut national du travail et des études sociales (INTES) de l'Université de Carthage joue un rôle stratégique¹³. Il s'agit de l'institut qui avait accueilli déjà le premier colloque international sur l'ESS organisé par la coopération espagnole et le RTES en 2007¹⁴. L'institut a mis en place récemment un Master professionnel en ESS.

- 14 Au-delà des plateformes nationales qui se réclament comme des « laboratoires d'idées et de bonnes pratiques de l'ESS », on assiste à l'implantation directe dans le pays de projets financés par des bailleurs de fonds internationaux. Il s'agit notamment du programme Lab'ESS¹⁵, créé en 2013 et financé par l'AFD, et de Prom'ESS¹⁶, lancé en 2016, et financé par l'OIT. Lab'ESS s'occupe en particulier de renforcer les capacités des associations tunisiennes et des porteurs de projets d'entrepreneuriat social à travers le conseil, la formation et la mise en réseau. En revanche Prom'ESS vise à mettre en place un écosystème favorable à l'ESS en se focalisant notamment sur le développement du cadre juridique et institutionnel, le renforcement et l'amélioration des services offerts par les institutions d'appui et de soutien au lancement et à l'accompagnement d'initiatives en matière d'économie sociale. En dehors de ces deux initiatives, le programme Soyons actives / actifs, qui vise à soutenir la société civile, a comme partenaires opérationnels et financiers l'ONG française Solidarité Laïque, l'Union européenne et l'AFD. En réunissant des associations tunisiennes et françaises, ce programme travaille sur la formation et la

professionnalisation des associations dans une perspective d'ESS. En plus de l'élaboration de l'ESS à l'échelle nationale, des acteurs internationaux interviennent dans les régions qui sont considérées les plus marginalisées du pays, par rapport à leurs indices de développement socio-économique. Dans ce cadre, l'alternative devrait émerger de la part des plus défavorisés. Ces acteurs sont particulièrement actifs au niveau local car ils fonctionnent comme intermédiaires entre la population cible et les bailleurs de fonds internationaux. Parmi ces acteurs, certaines ONG se distinguent par leur idéologie anti-capitaliste : il s'agit par exemple des italiennes NEXUS et COSPE, qui privilégient une ESS « solidariste » et « coopérativiste »¹⁷. Leur action est fondée sur la mise en place de coopératives en milieu rural, tandis que leur conception de l'ESS opère une continuité avec les pratiques solidaires traditionnelles de la *twiza* et de la *farga*¹⁸.

- 15 Enfin, d'autres acteurs nationaux mènent des activités qui sont souvent associées au référentiel de l'ESS. Il s'agit, par exemple, des anciennes et des nouvelles agences de micro-crédit comme, la BTS, Enda, Taysir, Yunus social business. De grandes associations de développement à vocation nationale et régionale, comme TAMSS¹⁹, ACG²⁰, AFTURD²¹ s'inscrivent dans ce cadre, grâce aux opportunités de financement des bailleurs de fonds internationaux, qui les ont investies d'un rôle central, en tant que facilitateurs du processus d'implantation des projets d'ESS, selon une approche participative. Ainsi, des associations différentes se sont conformées au référentiel de l'ESS, à travers l'appropriation de discours et de pratiques qui ne sont pas forcément conformes à leurs idées de départ : il s'agit notamment des associations caritatives à référent religieux.
- 16 L'analyse de l'arène nationale nous montre l'appropriation du référentiel de l'ESS par une pluralité d'acteurs : ce référentiel ne délimite pas une signification substantielle de l'ESS, mais se saisit davantage de processus d'élaboration variés. En effet, l'ESS permet à des acteurs différents d'inscrire leur action dans le cadre de sens d'une discontinuité temporelle par rapport à l'ancien régime et d'une « alternative » aux politiques publiques étatiques. L'élaboration du référentiel de l'ESS traduit des expériences et des objectifs différents en faisant converger des diagnostics hétérogènes quant à l'exclusion socio-économique sur une même grammaire qui fournit à la fois des solutions et des opportunités. Dans ce cadre, la notion d'ESS se configure comme un carrefour de l'entrepreneuriat, de l'économie de subsistance et de l'économie solidaire. Le recours au concept d'économie morale permet de comprendre le lien étroit entre la circulation et l'appropriation du référentiel d'ESS, d'un côté, et l'expérience de l'exclusion et les tentatives d'insertion, de l'autre. L'alternative au pacte moral de l'ancien régime n'émerge pas tout simplement par le haut de la concertation sur la loi de l'ESS, mais aussi par le bas et à travers les usages d'acteurs variés et leurs interprétations pratiques des normes. Tout en n'empêchant pas la persistance de pratiques de pouvoir anciennes, cette alternative est même le résultat de l'action et de la participation de nouveaux acteurs, exclus auparavant.

L'« alternative » de l'ESS vue de Médenine

- 17 Zone frontalière éloignée des centres de pouvoir tunisois et sahélien et, depuis 2011, perméable aux effets de la crise libyenne, Médenine représente un cas d'étude spécifique qui permet de saisir les dynamiques activées par les anciens et les nouveaux acteurs qui investissent l'écosystème de l'ESS après 2011. Cette région du sud partage avec les gouvernorats du nord-ouest et centre-ouest du pays la marginalisation socio-économique

produite par un modèle de gouvernement dominé par une centralisation du pouvoir de décision peu favorable aux aspirations des populations locales en matière de développement des territoires (PREDD, 2014). Cependant, contrairement à Kasserine et ses alentours, Médenine est dotée de capitaux matériels et symboliques qui permettent d'apprécier un processus de reconfiguration du « pacte moral » après les révoltes de 2010-2011. En effet, ici, les revendications pour une reconfiguration du modèle de développement se combinent avec une forte revendication identitaire. La région est historiquement liée au mouvement youssefiste anti-Bourguiba des années 1950 : elle est, donc, traditionnellement caractérisée par un sentiment identitaire qui est ici nettement plus marqué que dans les autres régions de la Tunisie. De plus, si d'un côté la région a vécu une marginalisation économique profonde pendant les régimes de Bourguiba et Ben Ali, de l'autre, la perméabilité au commerce informel avec la Libye et le tourisme dans les zones balnéaires ont permis un développement endogène de la région. La géographie économique du gouvernorat alterne entre des zones côtières assez développées et des zones rurales de l'intérieur sous-équipées avec des indices de développement parmi les plus bas de la Tunisie. Beni Kheddache et Sidi Makhlouf sont, notamment, des zones confrontées aux défis de l'accès à l'emploi et aux services et menacées par le dépeuplement.

- 18 Après 2011, Médenine a vu l'émergence d'acteurs focalisés sur la problématique de la marginalisation et du développement de la région dans le cadre d'une revendication identitaire. Le récit de la marginalisation a été décliné dans des formes différentes qui traduisent des conceptions du développement régional hétérogènes. D'un côté, plusieurs associations de développement se sont emparées du discours de sauvegarde du patrimoine local porté par les bailleurs de fonds internationaux : le modèle de l'ESS s'est implanté à travers des projets de développement qui ont visé à la coparticipation des acteurs étatiques et des associations de développement local. De l'autre, les associations caritatives, pour la plupart hors des circuits internationaux, se sont appropriées le discours de la marginalisation et de la pauvreté en tant que pierre angulaire de leur travail dans les zones les plus démunies de la région. Malgré cette distinction, les enquêtes de terrain suggèrent des nuances, qui sont à la fois liées à la spécificité territoriale et à une évolution du contexte social depuis l'intervention des acteurs internationaux. En effet, Médenine est une région historiquement caractérisée par l'enracinement du mouvement islamique, où les traditions pieuses ont marqué les activités de mobilisation sociale ; c'est pourquoi, même les associations qui se réclament du « développement » mènent des actions liées à la morale religieuse comme les activités de charité pendant le mois de ramadan, la rentrée scolaire ou les jours les plus froids de l'hiver. Cependant, depuis l'intervention massive des bailleurs de fonds, on assiste à une évolution de l'action caritative où les associations essaient de se focaliser sur des micro-projets de développement social à côté des activités purement caritatives.

L'implantation d'un modèle

- 19 L'ESS a été implanté à Médenine principalement par la « machine du développement »²² mise en place par les bailleurs de fonds internationaux qui travaillent massivement dans la région depuis 2011. L'approche des bailleurs de fonds s'organise sur deux axes principaux : l'axe participatif, de la concertation entre associations et administration locale, et l'axe du développement, notamment de la mise en œuvre des projets par les

associations. Ainsi les associations ciblées jouent un rôle d'agents de développement dans le cadre d'une approche par le bas et d'une complémentarité avec l'État.

- 20 Un exemple emblématique d'implantation de ce modèle est la table ronde économique pour le développement de la région de Médenine (TREMED). Ce dispositif est un projet mis en place également dans le gouvernorat de Kasserine, Kef et Sidi Bouzid, et financé par la Coopération suisse. Depuis sa création en février 2012, les activités de la table ronde de Médenine ont été orientées vers la mise en place d'une stratégie pour le développement régional selon une approche participative. En effet, ce dispositif est composé par 1/3 par des acteurs de la société civile (associations de développement), 1/3 par des représentants de l'administration locale (Office de développement du Sud) et 1/3 par le secteur privé (entreprises locales). Son objectif est de créer une synergie entre différents acteurs avec le but d'instituer un espace de réflexion sur le développement économique et social de la région. La table ronde devient donc un dispositif qui assure la participation et aussi un lieu de discussion et de production d'idées. L'organisme décisionnel de la table ronde est un comité de pilotage (copil), dont les membres sont élus par tous les participants de la table ronde : le copil est composé par toutes les catégories susmentionnées, avec la participation des bailleurs de fonds. C'est le copil qui décide des activités et des projets à financer et des associations qui y sont impliquées²³.
- 21 Depuis sa naissance, la table ronde a financé des associations pour la mise en place de micro-projets dans le secteur de l'agriculture et de l'artisanat local qui ont le double objectif de contribuer à résoudre la problématique du chômage régional et de développer la région en valorisant les ressources locales. Le projet sur l'agriculture a eu un impact assez visible sur le terrain : après avoir suivi des cycles de formation sur l'ESS, donnés par la Coopération suisse, l'Association Zitouna pour le développement agricole a créé en 2015 la société mutuelle de service agricole el Amal. Le projet sur l'artisanat, développé à travers l'Association Mshar Hurria, visait la valorisation de la fibre de canne à travers le traitement de produits fabriqués par les femmes rurales. À côté de ces micro-projets, la table ronde a aussi développé des actions en partenariat avec l'Association des diplômés chômeurs de Médenine pour l'accompagnement et le suivi des jeunes promoteurs pour la mise en place de nouvelles start-up. Les mots-clés pour la mise en place de ces projets sont la « valorisation des ressources du territoire », humaines ou non humaines, avec pour but la création d'emploi dans le cadre d'une « économie formelle, sociale et solidaire ».
- 22 À première vue, il semblerait que l'implantation de la TREMED ait apporté une petite révolution dans le gouvernorat de Médenine, à la fois en raison du succès obtenu par le modèle de l'ESS importé et pour l'attractivité de l'approche participative. Ainsi, table ronde a permis une synergie entre les acteurs locaux, notamment entre l'administration et la société civile. Cette synergie a également produit des mécanismes d'externalité positive comme le lancement de projets pour la création du budget participatif dans la municipalité de Médenine, avec l'association *Massar pour le développement* (création d'un plan de développement communautaire). De plus, cela a permis de développer une discussion sur la durabilité des projets, et une réflexion sur la création d'un réseau d'associations qui pourra permettre la survie de ce dispositif une fois que le projet avec la Coopération suisse sera terminé (à la fin de l'année 2017). Un autre impact important est l'internalisation de l'administration publique et la réplication de ce modèle. En effet, l'administration locale a internalisé ce modèle en établissant des partenariats avec des associations de développement, comme le ministère de l'emploi qui a institutionnalisé

une pratique d'accompagnement et de suivi des diplômés chômeurs avec des associations (ADCM, *Hakkouna*, *Massar pour le développement*). Ces associations ont donc été légitimées en tant qu'acteurs subsidiaires des politiques publiques.

- 23 Le modèle de l'ESS selon l'approche de la table ronde a été répliqué par d'autres bailleurs de fonds en suivant les mêmes mécanismes d'interaction entre organismes étatiques et acteurs associatifs. Par exemple, l'ONG américaine Mercy Corps, à travers le financement de MEPI (Middle East Partnership Initiative), a lancé en 2013 un projet similaire dans le cadre du programme *Tounes Tamna* ou *Tunisia Leads* (Tunisia Local Empowerment and Advocacy for Local Development). Le but du projet est de contribuer à une montée en compétence des associations, de créer une collaboration tripartite entre acteurs associatifs, secteur privé et secteur public, et d'aider à la mise en place d'activités de plaidoyer. En effet, Mercy Corps a développé des formations spécifiques en planification stratégique, montage et gestion de projets, ESS, plaidoyer pour influencer les politiques publiques, ce qui a permis l'acquisition de techniques et outils pour réaliser une montée en compétence des membres des associations partenaire sur le projet. Les associations ayant acquis et développé des compétences techniques (notamment la coopération avec le secteur privé) ont été accompagnées dans la réalisation de projets. D'ailleurs, le programme lancé en 2014 par le PNUD (financé par le Japon), « Création accéléré d'emploi et appui de l'entrepreneuriat », en partenariat avec l'Office de développement du Sud (ODS), est orienté vers la mise en place de projets d'ESS à travers la sélection des associations par des comités locaux composés par l'administration locale, la BTS et d'autres bailleurs de fonds. En impliquant les bailleurs de fonds et l'État, cette « machine du développement » sous-traite aux associations les volets de l'accès à l'emploi des jeunes diplômés chômeurs et de leur inclusion dans les communautés locales, notamment dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme alternatif.

L'ESS comme espace hégémonique

- 24 À travers l'étude de l'impact de l'ESS sur le terrain, nous avons constaté que l'État peut être une partie très active dans toutes les phases de la mise en place des projets. L'exemple de Médenine est emblématique, dans la mesure où l'administration déconcentrée fait partie intégrante d'un dispositif participatif qui met en concertation les acteurs étatiques avec les bailleurs de fonds et les associations. Ainsi l'État est présent dans les comités de pilotages (ou les comités techniques) chargés de la prise de toute décision concernant la mise en place des projets. Cependant, l'esprit participatif est biaisé dès le début car les associations sont sélectionnées à l'avance par l'administration locale sur la base de critères d'exclusivité, notamment la non proximité avec les partis politiques et une expertise de la gestion des projets. Comme l'affirme un responsable du PNUD, « pour ces projets, les associations sont sélectionnées sur la base de leur distance de la politique. La société civile tunisienne doit être autonome. En effet le problème c'est que les associations sont sorties, pour la plupart, du mouvement révolutionnaire contre l'ancien régime. Pour cela, il est nécessaire de travailler sur la professionnalisation des associations car elles sont encore trop politisées »²⁴. Cela limite la possibilité pour une partie des associations d'être incluses dans cette dynamique participative et promeut et renforce des acteurs associatifs technocratiques et domestiqués.
- 25 Plusieurs associations de développement actives dans le gouvernorat de Médenine se sont inspirées de l'approche participative des politiques publiques, avec une concentration

dans la zone rurale de Beni Kheddache, qui est considérée comme un marché potentiel du tourisme alternatif. Cependant, seule une partie de ces associations a bénéficié d'une véritable inclusion. De nombreuses structures interrogées se sont plaintes de l'exclusivité de certains dispositifs, comme par exemple la table ronde économique ou les programmes d'autres bailleurs de fonds tels que le PNUD : après avoir passé des sélections sur la base des cycles de formations concernant les « bonnes pratiques » de la société civile, un autre « écrémage » est opéré par les comités techniques. Les associations sélectionnées, considérées comme « bons élèves » du tissu associatif, sont propulsées comme « représentants de la société civile de Médenine », par cette « machine du développement » qui unit bailleurs de fonds internationaux et État. On assiste à un véritable mécanisme d'homologation d'un tissu associatif standardisé, à la fois professionnalisé et « dépolitisé ». Face à ce phénomène, les responsables d'une partie des associations vivent un sentiment de frustration à cause des barrières à l'accès aux dispositifs eux-mêmes, tout en essayant de se rapprocher à ces dispositifs « participatifs », où la participation se fait entre des acteurs « rares mais éminents ». L'approche dite participative devient de plus en plus un discours hégémonique, tandis que l'État, en concertation avec les bailleurs de fonds, adopte une approche d'inclusion et d'exclusion des associations qui vont recevoir les financements. Cela n'est pas sans liens avec les pratiques de contrôle du tissu associatif très répandues pendant l'ancien régime (Allal, 2016) tant les associations continuent de faire l'objet d'évaluations et de sélections de la part de l'État et des bailleurs de fonds. Après un premier cycle de formation, les associations passent une sélection qui les prime selon leur effort de standardisation au modèle proposé. Cette pratique crée une compétition par le haut entre les associations qui aspirent à obtenir le financement pour leurs activités et active des rapports paternalistes qui rappellent la Tunisie pré-révolutionnaire. Il s'agit d'une véritable vision pédagogique de la participation, dont le but est d'assurer l'assimilation d'un modèle dans la société civile : cependant, ce modèle offre une faible marge de manœuvre aux autres acteurs qui font partie des dispositifs participatifs.

L'ESS comme réseau d'opportunité

- 26 Au-delà de TREMED, on observe l'émergence de réseaux locaux qui s'inscrivent dans le nouvel espace d'opportunité des projets de l'ESS en s'appropriant un récit de l'« alternative » face à une approche jugée « trop 'stato-centrique' et dépendante de l'international ». Les cas les plus intéressants sont ETILEF Ben Guerdane et le réseau 'Pôle civil pour le développement et les droits de l'homme' de Médenine. ETILEF Ben Guerdane est un réseau d'associations formalisé dans la ville de Ben Guerdane en 2012. Il est composé de neuf associations qui s'occupent de développement local et travaillent ensemble sur des projets pour l'insertion des diplômés chômeurs dans le marché du travail. ETILF Ben Guerdane est considérée par les associations des autres délégations comme une sorte d'enclave inexpugnable. En effet, ce réseau est composé d'associations qui sont enracinées dans un milieu social assez enfermé, étroitement lié aux enjeux territoriaux spécifiques de la ville de Ben Guerdane. Ces enjeux sont surtout caractérisés par la présence des grandes familles qui contrôlent le commerce informel avec la Libye (Meddeb, 2015). Cependant, pour les associations qui en font partie, il n'y a pas d'autres solutions, pour éviter l'exclusion, que de compter sur leurs propres forces et leurs propres moyens, dont les ressources de l'espace transfrontalier.

27 En revanche, le Pôle civil est un réseau d'associations actif dans toute la Tunisie. Il s'occupe à la fois d'observation électorale et de développement. Dans le gouvernorat de Médenine, il met en œuvre des projets d'ESS sans l'intervention directe de l'État et avec une relation moins déterminante aux bailleurs de fonds. Même si ces deux réseaux ne se positionnent pas dans un rapport de conflit direct avec le réseau TREMED, ils critiquent son approche « étatiste », sélective et trop focalisée sur les bonnes pratiques imposées par les bailleurs de fonds, plutôt que sur la réalité du territoire : « il faudrait transposer l'ESS dans la spécificité locale ». Selon le coordinateur régional du Pôle civil, l'ESS peut être mieux intégrée à Médenine plutôt que dans les autres gouvernorats. En effet, dans cette région, les grandes familles tribales ont un impact très fort : « les relations familiales sont transversales à la socialisation politique, donc, l'ESS peut réussir parce qu'elle peut se baser sur des relations sociales très étroites ». C'est aussi pour cette raison que le modèle de l'ESS fonctionne mieux dans les zones rurales que dans les grandes villes »²⁵. Sa critique de l'approche hégémonique de l'ESS va avec la tentative de se légitimer dans l'espace public à travers le travail associatif. Ancien militant du mouvement islamique et fondateur du Pôle civil de Médenine, toute sa rhétorique est orientée vers la nécessité de mener la lutte politique avec des moyens qui sont légitimes. Dans cette perspective, l'activisme associatif représente une entrée plus efficace :

« Je me considère comme un nouveau venu de la société civile. J'avais seulement 17 ans quand j'étais emprisonné, parce que j'appartenais à un parti politique illégal (Ennahda). J'ai passé plus de vingt années entre prison et résidence surveillée. Quand j'ai été libéré, les autorités m'ont ordonné de quitter la ville. Je suis resté en Libye pour une courte période. Je suis retourné en Tunisie et j'ai repris mes activités de militant. Quand la révolution a éclaté, j'ai rejoint avec enthousiasme le soulèvement contre le régime qui avait volé les meilleures années de ma jeunesse. Fier des premières élections démocratiques qui ont suivi la révolution en octobre 2011, j'ai amené mes enfants à participer avec moi à cet événement. Mon fils, de 6 ans, m'a dit au bureau de vote : 'Quand je serai plus vieux je veux voter aussi!' Depuis ce jour je me suis promis de travailler dans le domaine civique pour protéger les acquis de la révolution et assurer un futur de liberté à mon fils ». Le fait d'être engagé dans la société civile m'a aidé à guérir les blessures de mes années de détention. Aujourd'hui, en me concentrant sur la gestion de l'association et sur les problèmes concrets des jeunes, je contribue efficacement à la transition démocratique de mon pays. Mais le chemin est encore long et semé de difficultés, comme par exemple les prochaines élections municipales. En tant qu'acteur de la société civile, je me considère comme un combattant pour la défense de la démocratie. Contrairement aux associations de gauche, qui sont détachées du territoire et soumises aux acteurs internationaux, les associations caritatives et de développement social sont bien ancrées dans le terrain. »²⁶

28 Sur la base de ces exemples, on voit comment différents groupes d'associations exploitent le référentiel de l'ESS, selon des approches différentes, pour émerger dans l'espace de reconfiguration de l'« alternative ». Dans ce cadre, les associations caritatives qui émergent après 2011 représentent un autre cas exemplaire. L'activité de charité est très répandue parmi les associations dans la région de Médenine, mais certaines associations plus que d'autres fondent leur identité sur la base des actions de bienfaisance auprès des familles les plus démunies de la région. Dans la plupart des cas, leur référentiel est religieux et comptent parmi leurs membres fondateurs plusieurs anciens militants d'Ennahda. Ces associations financent leurs activités à travers la zakat (aumône légale) et les sadaqat (dons). Malgré l'effort initial des associations caritatives de se démarquer des autres associations, on a progressivement assisté, au cours des dernières années, à un

phénomène de transformation de ces acteurs. Les associations de charité trouvent dans l'ESS un puissant moyen d'intégration dans la « machine du développement » de la région de Médenine, notamment dans le climat de méfiance et de répression qui les a touchées à partir de 2014²⁷. En effet, avec la mise en cause de la légitimité des associations à référent islamique, les activités des associations de charité évoluent dans un sens sectoriel et professionnel. Les associations caritatives se sectorisent en recentrant leurs actions sur l'activité caritative, ses bailleurs de fonds (les particuliers et les organisations) et ses bénéficiaires. Elles se professionnalisent en standardisant leurs procédures et en s'adaptant aux normes internationales. Dans ce contexte, une partie des associations caritatives diversifie son activité principale en s'investissant dans des projets de « développement social » (*tannia ijtimaia*). La critique de la charité comme activité qui produit de la dépendance est assumée par les associations de charité et entraîne un changement de modèle d'activités associatives, centré sur les petits projets individuels et familiaux. L'association IRTIKA, dans la zone rurale de Sidi Makhlouf, constitue un cas exemplaire de cette évolution : en faisant partie du Pôle civil, l'association a ajouté le volet du développement social au travail de bienfaisance « pour être plus attractive vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux »²⁸. Elle a proposé un projet au PNUD pour la mise en place d'un lieu de loisir dans une zone défavorisée de la ville. L'association a candidaté également pour un programme de financement de l'Institut français avec un projet de création de zones de production artisanales à Sidi Makhlouf. L'objectif de ce projet était de reconstituer la chaîne des produits locaux pour créer des emplois en faveur des femmes rurales. Pendant l'entretien les membres de l'association ont indiqué que l'approche de leur projet s'appuie sur le référentiel de l'ESS, en valorisant les industries traditionnelles locales. L'association a postulé pour le financement au printemps 2016, mais les deux demandes ont été rejetées. L'Institut français a répondu que « le projet était trop ambitieux par rapport aux moyens, un peu flou, manquait de précision dans les activités et [les responsables de l'association] ne semblaient pas être bien au courant des besoins des bénéficiaires. En effet, le projet était intéressant, mais on sentait un peu qu'il était bien rédigé, bien sur le papier, mais qu'il n'allait pas marcher concrètement, parce qu'il n'y a pas de maîtrise des enjeux dont ils parlent (les femmes rurales, l'artisanat en lui-même) », nous confie-t-on²⁹. En d'autres termes, l'association manquait de bonnes pratiques de gouvernance et d'ESS : elle a donc été exclue des processus de sélection.

Conclusion

- 29 Le cas de Médenine met en lumière de façon claire les enjeux d'une compréhension de l'ESS en termes d'économie morale. La rupture du « pacte moral » de l'ancien régime se produit sur la base d'une perception de marginalisation socio-économique et politique de la région. L'injustice de l'État est interprétée à partir d'un répertoire identitaire historique d'opposition au centre du pouvoir. La grammaire de l'ESS, élément importé, fournit des nouvelles ressources pour investir l'espace de construction d'un nouveau pacte moral. Au sein de cet espace, l'État joue paradoxalement un rôle incontournable dans le contrôle du milieu associatif en continuité avec l'ancien pacte moral : de ce point de vue, les associations locales se retrouvent partagées entre l'intégration par la cooptation sur la base de leur expertise standardisée et surtout par le détachement de la politique. La discrimination a des retombées très fortes, car elle

concerne l'allocation des financements internationaux : l'État est donc un intermédiaire nécessaire dans l'allocation des ressources.

- 30 Cependant, cette hégémonie de l'État est contestée parce que discriminatoire. Néanmoins, elle n'implique pas une disparition des réalités associatives exclues par les procédures de sélection : ces associations se réinvestissent en utilisant la même grammaire de l'ESS. Deux conditions sont nécessaires pour que ce réinvestissement aboutisse : en premier lieu, ces associations doivent disposer de liens directs avec les bailleurs de fonds internationaux, ou bien de ressources propres ; en second lieu, la grammaire de l'ESS ne doit pas être en principe monopolisée par l'État. L'analyse de l'arène nationale nous montre l'appropriation du référentiel de l'ESS par une pluralité d'acteurs : ce référentiel ne délimite pas une signification substantielle de l'ESS, mais se saisit d'interprétations variées. L'élaboration du référentiel de l'ESS traduit donc des expériences et des objectifs différents, en faisant converger des diagnostics hétérogènes quant à l'exclusion socio-économique avec une même grammaire qui fournit à la fois des solutions et des opportunités.
- 31 Plutôt qu'une pratique de protestation, l'ESS en tant qu'économie morale se révèle un moyen de mobilisation qui permet à des acteurs politiquement exclus auparavant de s'approprier les registres des revendications révolutionnaires tout en les pliant aux exigences internationales et de l'État. La construction de l'« alternative » marque la discontinuité de ces mobilisations dans un contexte d'une continuité des dynamiques d'inclusion et d'exclusion.

BIBLIOGRAPHIE

ABU-SADA Caroline et Benoît CHALLAND (dir.), 2013, *Le développement, une affaire d'ONG : Associations, états et bailleurs dans le monde arabe*, Aix-en-Provence, Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman-Karthala.

ALLAL Amin, 2011, « 'Avant on tenait le mur, maintenant on tient le quartier !' Germes d'un passage au politique de jeunes hommes de quartiers populaires lors du moment révolutionnaire à Tunis », *Politique africaine*, 2011/1 N° 121, p. 53-67.

ALLAL Amin, 2016, « 'Penser global, agir dans un bocal'. Participation locale, régulation néolibérale et situation autoritaire en Tunisie (2006-2010) », *Gouvernement et action publique* 2016/2 (no. 2), p. 153-181.

BEN AMOR Ridha, 2011, *Les formes élémentaires du lien social en Tunisie. De l'entraide à la reconnaissance*, Paris, l'Harmattan, IRMC.

BEN ROMDHANE Mahmoud, 2011, *Tunisie. État, économie et société. Ressources politiques, légitimation et régulations sociales*, Paris, Publisud.

DAOUD Abdelkarim, 2011, « La révolution tunisienne de janvier 2011 : une lecture par les déséquilibres du territoire », *Echogéo*, sur le vif 2011, mis en ligne le 23 septembre 2011. URL: <http://echogeo.revues.org/12612>.

EME Bernard et Jean-Louis LAVILLE, 2006, « Économie solidaire », in LAVILLE J.-L., CATTANI A.D. (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Gallimard (coll. « Folio »), p. 303-312.

FRÈRE Bruno, 2013, « Faire de l'économie alternative et solidaire. Une vieille histoire », *Résister au quotidien ?*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), p. 189-222.

GANNA Alia, 2013, « Aux origines agricoles et rurales de la révolution tunisienne », *Maghreb-Machrek*, no. 215, p. 57-80.

HÉLY Matthieu et Pascale MOULÉVRIER, 2014, *L'économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, Paris, La Dispute.

HIBOU Béatrice (dir.), 1999, *La privatisation des États*, Paris Karthala.

HIBOU Béatrice, 2006, *La force de l'obéissance. Économie politique de la répression en Tunisie*, Paris, La Découverte.

HIBOU Béatrice, 2011, « Tunisie. Économie politique et morale d'un mouvement social », *Politique africaine*, vol. 121, no. 1, p. 5-22.

HIBOU Béatrice et Mohamed TOZY, 2015, « L'offre islamiste de justice sociale. Politique publique ou question morale ? », in BONO I., H. MEDDEB, M. TOZY et B. HIBOU, *L'état d'injustice au Maghreb : Maroc et Tunisie*, Paris, Karthala.

LAROUCSI Houda, 2009, *Micro-crédit et lien social en Tunisie. La solidarité instituée*, Paris, Karthala.

MEDDEB Hamza, 2015, « Rente frontalière et injustice sociale en Tunisie », in BONO I., H. MEDDEB, M. TOZY et B. HIBOU, *L'état d'injustice au Maghreb : Maroc et Tunisie*, Paris, Karthala.

O'MIEL Julien, 2016, « Modèle ou mirage ? Circulation et réappropriation de la politique régionale participative toscane », *Participations* 2016/1 (no. 14), p. 177-206.

PREDD, 2014, Plan régional d'environnement et de développement durable du Gouvernorat de Médenine : <http://www.sawtelmednini.com/wp-content/uploads/2016/02/giz2014-fr-plan-regional-environnement-tunisie.pdf>

SIMEANT Johanna, 2010, « 'Économie morale' et protestation ? Détours africains », *Genèses*, 2010/4, no. 81, p. 142-160.

THOMPSON Edward, 1991, « The moral economy reviewed », *Customs in common*, Londres, The Merlin Press, p. 259-351.

NOTES

1. . Les enquêtes dans la région de Médenine ont été menées par Ester Sigillò dans le cadre de sa thèse de doctorat. Les enquêtes concernant l'arène nationale ont été menées par les deux auteurs.
2. . Avec quelques exceptions, comme par exemple les associations Enda et TAMSS, qui arrivent à travailler sur le micro-crédit de façon plus autonome, dans une logique de « solidarité de proximité » (Laroussi 2009).
3. . Le Rassemblement démocratique constitutionnel (RCD) était le parti hégémonique du régime de Ben Ali.
4. . « La réflexion économique et sociale d'Ennahdha a abordé la diversification et l'inclusion par la voie de l'« économie sociale et solidaire », concept à la mode dans les arènes internationales, et

non par la question de l'injustice sociale, en dépit de la perception que les électeurs ont de ce parti » (Hibou, Tozy 2015).

5. . http://www.lemonde.fr/economie/article/2011/12/12/les-islamistes-jouent-leur-credibilite-sur-l-enjeu-economique_1617293_3234.html

6. . Lotfi Ben Aïssa est à la fois cadre du FP et responsable de la proposition de loi sur l'ESS pour l'UGTT (2016) <http://www.webdo.tn/2016/04/20/lotfi-ben-aissa-expert-financier-leconomie-sociale-solidaire-porter-pib-a-4-dici-2020/>

7. . <http://www.pm.gov.tn/pm/actualites/actualite.php?lang=fr&id=8457> .

8. . Réseau tunisien de l'économie sociale.

9. . Réseau des associations de l'économie sociale.

10. . Tunisian Center for Social Entrepreneurship.

11. . Plateforme tunisienne d'économie sociale et solidaire.

12. . Gruppo di volontariato civile.

13. . Le rôle des universitaires est très important : quoique l'invitation d'experts et de responsables de structures d'économie sociale étrangers légitime et soutienne l'intérêt public de l'ESS, un rôle primaire est joué par les experts nationaux, qui travaillent à la théorisation et à l'ajustement au contexte local des références internationales (O'Miel 2016).

14. . *L'Économie solidaire, les acquis et les défis*, ouvrage collectif, Tunis, INTES, 2008, Actes du Colloque international organisé par l'INTES de Tunis, les 15 et 16 novembre 2007.

15. . Laboratoire d'ESS.

16. . Promotion des Organisations et des Mécanismes de l'ESS.

17. . À titre d'exemple, un opuscule de Nexus en 2017 présente le travail des membres des coopératives partenaires comme des « combattants de la résistance », en faisant de l'ESS une lutte quotidienne pour la dignité.

18. . La *twiza* est un travail collectif volontaire et non rémunéré : il s'agit d'une forme d'entraide au sein d'une communauté à l'occasion de travaux d'intérêt individuel ou collectif comme la cueillette des olives et des dattes, la construction d'une maison ou l'entretien des lieux de culte. La *farga* est un système de financement solidaire qui permet à un individu appartenant à une tribu, en cas de difficulté financière pour cause majeure, de faire appel aux membres de la tribu et lancer une collecte de fonds afin de l'aider, sans être obligé de rembourser la somme, mais ayant l'obligation morale de participer à la *farga* suivante.

19. . Tunisian Association for Management and Social Stability.

20. . Association de continuité des générations.

21. . Association des femmes tunisiennes pour la recherche et le développement.

22. . En reprenant les arguments de Caroline Abu-Sada et Benoît Challand, « nous nous référons ici au cadre du 'développement' comme paradigme discursif et d'action qui a contribué à imbriquer acteurs associatifs, acteurs étatiques et acteurs internationaux dans la poursuite de cet idéal ». En effet, « il faut thématiser l'action des ONG (ou leurs projets) en incluant une triangulation (variable de cas en cas) entre tout d'abord l'État ou les politiques publiques (car appartenant ou définies par des institutions théoriquement représentatives), les associations en second lieu et, enfin, les institutions internationales distributrices d'un soutien à ces dernières (bailleurs de fonds pour la société civile et réseaux transnationaux des ONGI) » (Abu-Sada, Challand 2013).

23. . Entretien avec le directeur général de l'ODS (Office de Développement du Sud), coordinateur du projet TREMED, Février 2016.

24. . Entretien avec le chef de projet de la section du PNUD de Médenine, Février 2016.

25. . Entretien avec le président du Pôle civil de Médenine, Mai 2016.

26. . Entretien avec Aziz, Medenine, Mai 2016.

27. . Pendant la période 2011-13, caractérisée par une conflictualité sociale et politique aiguës les associations caritatives deviennent la cible d'accusations politiques qui remettent en cause leur

légitimité : d'un côté, elles seraient le relais associatif du parti *Ennahdha* auquel elles assureraient une clientèle ; de l'autre, elles viseraient à « islamiser » la société tunisienne, en étant même un véhicule d'idéologies politiques « extrémistes ». Avec le gouvernement « technocrate » de 2014, les activités de dizaines d'associations de charité et de *dawa* sont « gelées » en leur contestant l'opacité de leur comptabilité.

28. . Entretien avec un membre de l'association IRTIKA, Sidi Makhlouf, Médenine, Février 2016.

29. . Entretien avec la chargée du projet PISSCA, Sfax, Juillet 2016.

RÉSUMÉS

Les mouvements de protestation de l'hiver 2010-2011, qui ont conduit à la chute du régime de Ben Ali, ont avancé un certain nombre de revendications socio-économiques autour des questions de l'emploi, du développement et de la justice, notamment portées par les jeunes des régions dites marginalisées de l'intérieur et du Sud, des quartiers défavorisés et de manière générale par les groupes sociaux qui ont été exclus par les politiques de développement économique et social de l'ancien régime. Ces revendications ont été plutôt reprises par les associations qui ont essayé de mettre en place des nouvelles manières de faire le développement, face à l'incapacité de l'État de répondre aux besoins de la population. Dans ce contexte, la grammaire de l'économie sociale et solidaire (ESS) se généralise à la fois comme « alternative » socio-économique aux stratégies de développement de l'État et comme modèle légitime de l'action associative. À partir du cas de la région de Médenine, notre article vise à montrer comment la grammaire de l'ESS, greffée par les acteurs internationaux et élaborée dans l'arène nationale, permet à la fois le déploiement de nouvelles dynamiques hégémoniques et la création de nouveaux réseaux afin de légitimer les stratégies d'insertion des groupes sociaux exclus auparavant.

The protest movements of the winter of 2010-2011, which led to the fall of the Ben Ali regime, put forward a number of socio-economic demands around the issues of employment, development and justice. Grievances have been mostly expressed by young people of the so-called marginalized areas of the country and, in general, by those social groups that have been excluded from the economic and social development policies of the old regime. These demands have been progressively taken up by emerging associations that set up new ways of doing development, facing the incapacity of the state to meet the needs of the population. In this context, the social and solidarity economy (SSE) became both a socio-economic «alternative» to state's development strategies and a legitimate model for the associative action. Starting from the case study of the Southern region of Medenine, our article aims to show how the model of the SSE, crafted by international actors and elaborated in the national arena, allows at the same time the deployment of new hegemonic dynamics and the creation of new networks aiming at legitimizing the inclusion strategies of previously excluded social groups.

INDEX

Mots-clés : économie sociale et solidaire, associations, économie morale, revendications socio-économiques, islamisme.

Keywords : social and solidarity economy, associations, moral economy, socio-economic grievances, islamism.

AUTEURS

ESTER SIGILLÒ

Docteur en Science Politique à l'Institut des Sciences Humaines et Sociales de l'École Normale Supérieure de Florence et associée à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain de Tunis.

DAMIANO DE FACCI

Doctorant en Sociologie à l'Université Paris Diderot, laboratoire CESSMA, associé à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain de Tunis.